



## DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 18 février 2014 à 19 h 45 heures, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni au SDIS sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès et Sylvie Lopez, Messieurs Jean-Claude Anglars, Fernand Nicolau.

Membres absents ou excusés : Monsieur Serge Roques.

Date de convocation : 5 février 2014.

### 1 – CONVENTIONNEMENTS DIVERS

Vu le rapport n° 3.

Considérant que le bureau du conseil d'administration est amené à délibérer sur les propositions de conventionnements ci-dessous dans le cadre de la délégation que lui a donné le conseil d'administration :

#### **L'accueil de stagiaires**

Accueil de stagiaires au centre d'incendie et de secours de Rodez : Le centre de secours de Rodez a accueilli pour des stages d'observation en milieu professionnel :

- du 16 au 20 décembre 2013, une élève de 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro du lycée professionnel Ferdinand Foch à Rodez ;
- du 6 au 10 janvier 2014, une élève de 3<sup>ème</sup> du collège Albert Camus à Baraqueville ;
- du 13 au 15 janvier 2014, un élève de 3<sup>ème</sup> du collège Jean Amans à Pont-de-Salars ;
- du 24 au 26 février 2014 deux élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Les Quatre Saisons à Onet le Château et un élève du collège Amans Joseph Fabre à Rodez.

Ce centre accueille également une étudiante du centre universitaire J.F.Champollion à Albi du 16 décembre 2013 au 31 mai 2014 pour un stage d'encadrement sportif réalisé sous forme de 25 heures de mise en application de séances d'éducation physique sportive (EPS) et de réalisation de fiches types. Des conventions de stage doivent être signées entre les différentes parties concernées.

Accueil de stagiaires au centre d'incendie et de secours de Saint-Affrique : Le centre de secours de Saint-Affrique a accueilli du 5 au 7 février 2014 un élève de 3<sup>ème</sup> du collège Saint Michel à Belmont sur Rance pour un stage de découverte du monde du travail. Ce centre va accueillir du 26 au 28 mai 2014 une élève de 4<sup>ème</sup> du collège Saint Michel à Belmont sur Rance pour un stage de découverte du monde du travail. Des conventions de stage doivent être signées entre les parties concernées.

Accueil de stagiaires à l'État-Major : Le service Formation accueille du 24 au 28 février 2014 quatre élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Amans Joseph Fabre à Rodez pour des séquences d'observation en milieu professionnel. Le service communication accueille du 10 février au 30 mai 2014 un stagiaire de l'institut Limayrac de Toulouse pour une mission relative à la communication du service ; ce stage d'une durée supérieure à 2 mois donne lieu à versement de la gratification légalement prévue. Des conventions de stage doivent être signées entre les parties concernées.

## **La mise à disposition d'infrastructures pour formations et entraînements**

Conventionnement avec l'entreprise VÉOLIA: L'entreprise VÉOLIA dispose de sites particulièrement bien adaptés à la pratique de manœuvres pour la formation des sapeurs-pompiers aux techniques de sauvetage et de protection contre les chutes. Une convention a été signée pour leur mise à disposition gratuite deux mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Conventionnement avec le GAEC du Larzac: Le GAEC du Larzac dispose d'un terrain situé au lieu-dit La Granède sur la commune de Millau particulièrement bien adapté à la pratique de la conduite hors route d'engins d'incendie. Une convention est en cours de signature pour une mise à disposition gratuite et annuelle, avec tacite reconduction.

Conventionnement avec la Sarl Ferme de Soussuejouis: Le SDIS 12 organise une manœuvre départementale dans le cadre de la formation de maintien des acquis des sapeurs-pompiers du "groupe tactique feu de forêt" au cours du deuxième trimestre 2014. En vue de permettre l'organisation d'un bivouac pour une cinquantaine de personnes avec une solution de repli dans un bâtiment en dur, le propriétaire du gîte "Ferme de Soussuejouis" au lieu dit Blayac sur la commune de Séverac Le Château a été sollicité. Un projet de convention est en cours de rédaction pour une mise à disposition gratuite pour une nuit.

Conventionnements pour le stage « COD6 »: Le centre d'incendie et de secours de Rodez organise un stage « COD6 » du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2014. Des projets de conventions sont en cours de préparation avec les propriétaires des sites sur lesquels se dérouleront les manœuvres.

## **La réalisation de formations**

Conventionnement avec l'EC.A.S.C.: Le SDIS a été chargé par l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne Département Formation – École d'Application de Sécurité Civile de l'organisation de l'accueil de la formation Chef d'unité Sauveteur / SDE2 du 2 au 10 avril 2013. Une convention d'engagement financier a été signée entre les parties pour un montant prévisionnel de 5 041,39 euros auquel il faut ajouter 722,40 euros pour la mise à disposition d'une berce avec conducteur.

Une convention de formation a été également signée le 2 janvier 2014 avec l'EC.A.S.C. pour permettre aux sapeurs-pompiers du SDIS de participer aux actions de formation organisées par cet organisme au cours de l'année 2014.

### Conventionnement avec la FNSPF

La FNSPF (Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France) a sollicité le SDIS pour l'utilisation des locaux de l'école afin d'organiser un stage « maintien des acquis de connaissance de formateur en sauvetage secourisme du travail (MAC formateur SST) » les 19 et 20 mars prochain. Une convention d'engagement financier doit être conclue pour la prise en charge des frais de location de la salle, le coût des déjeuners des participants et l'hébergement des deux intervenants.

### Conventionnement avec les Unions Départementales de Sapeurs-pompiers

Les stagiaires qui participent à la formation « MAC formateur SST » les 19 et 20 mars prochain peuvent, s'ils le souhaitent, être hébergés dans les locaux de l'école départementale du SDIS. Les frais d'hébergement sont pris en charge par l'Union Départementale (UD) du département auquel appartient le stagiaire. Une convention d'engagement financier est en cours d'élaboration avec chaque UD concernée.

## **Perception de recettes**

Conventionnement avec le Greta Quercy Rouergue: Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, ou son représentant titulaire du brevet de prévention, préside les jurys d'examens sanctionnant les formations des personnels des services de sécurité incendie des établissements recevant du public. Le Greta Quercy Rouergue organise un jury le 28 février 2014 au Greta pour 12 candidats au SSIAP2. Par conventionnement, le Greta s'est engagé à verser au SDIS 12 la somme de 377,50 € à l'issue des prestations sur présentation d'un état des sommes à payer.

Convention de partenariat entre le SDIS et le Département de l'Aveyron pour l'année 2014: L'article L 1424-35 du code général des collectivités territoriales précise que les relations entre le Département et le service départemental d'incendie et de secours et notamment la contribution du Département font l'objet d'un conventionnement. Le Département et le SDIS sont appelés à poursuivre leur partenariat pour l'année 2014 ; Le conventionnement proposé s'inscrit dans le prolongement du partenariat actuellement en cours permettant et le montant de la contribution financière du Département au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours pour l'année 2014 est fixé à 7 290 008 €.

## Divers

Conventionnement avec le SDIS du Gard : En 2010, une convention régissant les relations entre les SDIS du Gard et de l'Aveyron a été signée pour définir les modalités d'informations et les modalités financières dans le cadre l'entraide opérationnelle entre ces deux départements. Lors de la mise en œuvre de cette entraide il s'est avéré nécessaire d'apporter quelques modifications notamment en ce qui concerne la définition des secteurs limitrophes (annexe I de la convention). Une nouvelle convention vient d'être signée qui annule et remplace celle de 2010.

Convention avec l'institut français du cheval et de l'équitation : Le SDIS participe à l'animation du rallye citoyen de l'Aveyron de 2014 qui doit se dérouler en partie sur le site des haras de Rodez ; le SDIS doit louer à cette fin une salle de réunion pour une journée. Une convention doit être conclue en ce sens.

Conventionnement avec le Centre d'Entraînement de l'Infanterie au Tir Opérationnel : Dans le cadre de l'organisation de la Course du Viaduc 2014, le SDIS a sollicité l'Armée de Terre pour la mise à disposition d'une partie des locaux du Camp du Larzac. Ces locaux seront utilisés uniquement pour l'hébergement d'environ 300 sapeurs-pompiers de toute la France participant à la course les 17 et 18 mai 2014. En contre partie de ce prêt gratuit, le SDIS s'engage à former des engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT) aux spécialités feux de forêts (FDF2) pour quatre militaires et incendie (INC1) et conduite hors route (COD1) pour deux militaires. Une convention est en cours de signature entre les parties concernées.

Convention avec l'ENSOSP pour l'année 2014 : L'ENSOSP organise des formations auxquelles participent les agents du SDIS moyennant le paiement des frais y afférent ; la convention proposée a pour objet de régler les modalités financières et pratiques de participation de nos agents à ces actions de formation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau du conseil d'administration, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie :

- se prononce favorablement sur ces conventionnements dont certains ont été conclus compte tenu des délais,
- autorise le président à les négocier et à les signer ainsi que tous actes en portant exécution et/ou modification.

Fait à Rodez, le 21 FEV. 2014

Le Président,

Jean-Claude Anglars

